



---

**Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate**

**Caucus du Parti québécois et lutte à la pauvreté  
Faire les choses dans le bon ordre**

**Québec, 30 janvier 2013 – Que le Parti québécois mette la lutte à la pauvreté à l'ordre du jour de son caucus de demain et vendredi constitue une bonne nouvelle pour la société québécoise. Toutefois, le Collectif pour un Québec sans pauvreté se demande pourquoi le gouvernement met autant d'insistance sur l'emploi, quand on sait que ce qui a permis les plus grandes avancées dans le domaine de la lutte à la pauvreté ces dernières années, c'est plutôt un meilleur soutien financier.**

Ce n'est pas la première fois qu'un gouvernement propose de diminuer la pauvreté en agissant sur l'emploi. Le résultat a toujours été le même : un échec. Car en plus d'être mal adaptée aux réalités des personnes éloignées du marché du travail, cette façon de faire ne tient pas compte de l'état de survie dans lequel se trouvent ces personnes.

« *Le Pacte pour l'emploi* souffrait du même défaut. C'est pourquoi il n'a pas atteint son objectif de réduire significativement le nombre de personnes en situation de pauvreté », d'affirmer Serge Petitclerc, porte-parole du Collectif. À preuve, *l'État de situation 2012* du Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, dévoilé hier, indique que les taux de faible revenu, selon la mesure du panier de consommation (MPC), ont diminué de 2000 à 2007 pour remonter brusquement à partir de 2008, alors que le *Pacte* était en vigueur.

Au cours des dernières années, ce sont donc plutôt les mesures de soutien au revenu qui ont eu le plus d'impact sur la diminution de la pauvreté. Le meilleur exemple est celui des familles les plus pauvres – et en particulier celui des familles monoparentales –, qui ont vu leurs revenus augmenter significativement avec le *Soutien aux enfants* et, dans une moindre mesure, la *Prime au travail*. « Cette amélioration a eu l'effet à la fois de diminuer le nombre de familles qui ne couvraient pas leurs besoins de base et de permettre à celles-ci de quitter l'aide sociale et retourner aux études ou sur le marché du travail », de constater M. Petitclerc. Cet exemple met à mal le principe de l'incitation au travail et de nombreux préjugés.

De leur côté, les taux de faible revenu chez les personnes seules et les couples sans enfants sont demeurés les mêmes, ces ménages n'ayant pas bénéficié d'un tel soutien. « C'est clair : un meilleur soutien financier permet de s'éloigner de la survie et d'envisager un retour à l'emploi ou l'obtention d'un diplôme. Il faut faire les choses dans le bon ordre. Et le faire pour touTEs », de conclure M. Petitclerc.

**Profil du Collectif**

Actif depuis 1998, le Collectif pour un Québec sans pauvreté regroupe 35 organisations nationales québécoises, populaires, communautaires, syndicales, religieuses, féministes, étudiantes, coopératives ainsi qu'une quinzaine de collectifs régionaux. Toutes ces organisations ont dans leur mission la lutte à la pauvreté, la défense de droits et la promotion de la justice sociale. Des centaines d'organisations et d'individus de plusieurs secteurs de la société civile forment son réseau d'appui.

- 30 -

Renseignements : Martin Michaud, responsable des communications. Cellulaire : 418-254-7238.

Courriel : [communications@pauvrete.qc.ca](mailto:communications@pauvrete.qc.ca). Site Internet : [www.pauvrete.qc.ca](http://www.pauvrete.qc.ca)

---